

Zeitschrift:	Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band:	58 (1920)
Heft:	7
Artikel:	Le buste de J.-J. Rousseau au temple de Saint-Laurent
Autor:	Mogeon, L.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-215386

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE SABRE

Croquis militaire.

D'UN salut énergique, le colonel a congédié ses officiers. Il traverse la cour de la caserne où les troupes sont réunies pour l'appel principal et s'en va, là-bas, chez lui, dans sa villa située de l'autre côté de la place.

« Ainsi, l'ordre est formel, se disent les officiers en rejoignant leur poste, tenue de sortie avec sabre. »

Jamais le colonel ne discute les ordres qu'il donne : bons, mauvais, logiques ou illogiques, tous doivent être exécutés d'une manière prompte, nette, totale. Il ordonne, et la troupe obéit.

Confortablement installé devant un bureau de vieux chêne tout surchargé de papiers et de dossiers, le colonel rédige maintenant son ordre du jour pour le lendemain. Sanglé dans son uniforme neuf, gêné aux entournures, il a hâte de quitter sa table de travail. Il éprouve le besoin de se lever, d'aller, de venir, de changer de place, de se donner beaucoup de mouvement — comme son médecin le lui a recommandé du reste — afin de lutter contre l'obésité croissante.

Déhors, le soir descend, un soir de gloire. L'air léger est chargé des parfums de l'été, et les derniers rayons du soleil couchant s'attardent sur le rideau de montagnes qui ferme l'horizon. Par la fenêtre ouverte, le colonel suit du regard les petits oiseaux qui se pourchassent au-dessus des platanes de la place. Il se lève, fait quelques pas, se penche à la fenêtre, respire avec délice la fraîcheur du soir, puis allume un gros cigare muni d'une bague dorée.

Soudain, il aperçoit un petit lieutenant qui traverse la place : tunique impeccable, culotte bouffante, casquette à longue visière et souliers vernis. Tout sémillant, le jeune officier va, vient, s'arrête, salue, discute et rit. Maintenant le voilà presque sous les fenêtres de la villa.

— Lieutenant Flambard, crie le colonel d'une voix tonnante.

Et d'un geste il invite le jeune officier à monter chez lui.

— Ça y est, pense le lieutenant qui se souvient tout à coup d'avoir oublié son sabre, je suis pincé !

Il monte la rampe d'escalier, entre dans le vestibule et aperçoit suspendu à une patère le sabre du colonel.

Sans une minute d'hésitation, il s'en empare, le fixe à son ceinturon et frappe à la porte.

— Entrez !

A peine sur le seuil, il voit le colonel devant lui, debout, les jambes écartées et les bras croisés sur la poitrine.

— Eh bien ! lieutenant Flambard, pourquoi ne portez-vous pas de sabre ?

— Mais, mon colonel, répond le lieutenant, figé dans l'immobilité réglementaire, je ne comprends pas pourquoi... je...

— Au fait, s'écrie le colonel dont la figure s'éclaire tout à coup, mais vous en avez un. J'aurai mal vu, voilà tout. Vous pouvez vous retirer.

Un salut sec, net, précis, avec claquement des talons, et le lieutenant descend rapidement l'escalier non sans avoir déposé le sabre du colonel.

Lourd, massif et puissant, le colonel fait de nouveau quelques pas et se met à la fenêtre pour inspecter la place. Une foule bigarrée circule; les tramways vont et viennent; leurs sonneries claires alternent avec les coups de trompe des automobiles.

Tout à coup, ses yeux s'arrêtent sur le lieutenant Flambard qui se promène sans sabre.

Rouge de colère, le colonel l'interpelle rudement et l'invite à monter. Sans se faire prier, le jeune officier gravit au pas de course la rampe d'escalier, s'empare prestement du sabre encore suspendu à la patère et se présente.

— Mais, mais, fait le colonel qui ne peut réprimer son courroux et son désappointement, je n'y comprends plus rien. Vous vous présentez avec un sabre, et quand je vous vois sur la place, vous n'en avez plus !

Puis, haussant la voix :

— Lieutenant Flambard, avez-vous un sabre, oui ou non ?

— Oui, mon colonel, j'ai un sabre.

— Eh bien, allez !

Même salut, même claquement des talons que la première fois.

De nouveau penché à la fenêtre, le colonel, de plus en plus intrigué, attend le lieutenant. Il veut le voir sortir de sa villa.

Ayant, comme la première fois, suspendu le sabre à la patère du vestibule, le jeune officier arrive sur le perron. Dès qu'il l'aperçoit, le colonel quitte précipitamment la fenêtre, il ouvre une porte et appelle Mme la colonelle :

— Viens vite ! viens vite !

Petite, vive, fluette, Mme la colonelle est déjà à la fenêtre.

— Ecoute, reprend le colonel, le lieutenant que tu vois là-bas, au milieu de la place, a-t-il un sabre, oui ou non ?

— Mais... non... il n'a pas de sabre.

— Eh bien ! tu te trompes, chère amie, le lieutenant que tu vois là-bas a un sabre !

Jean sans Grade.

De l'esprit de suite. — Comment fêterez-vous vos noces d'or ? demandait le pasteur de V.... à la vieille Nanette.

— Oh ! là, monsieur le pasteur, je pense qu'on ne fera rien... Voyez-vous, déjà le jour où il m'a demandée en mariage, je n'étais pas tant d'accord de le prendre.

— Mais vous l'avez pris quand même.

— Oui, mais voilà cinquante ans que je m'en repends tous les jours.

Bonne réception. — Un monsieur tout essoufflé se hisse à grand-peine dans un wagon presque complet.

Puis se tournant, d'un air radieux, vers son voisin :

— Deux secondes plus tard, je manquais le train ! Le voisin avec un sourire aimable :

— Vous auriez été si gentil !

Un clairvoyant. — Fin de procès-verbal d'un garde-champêtre consciencieux :

« Nous avons relevé le cadavre de cet inconnu et l'avons fait transporter à la mairie.

» Signe particulier : Pâleur extrême.

VIEILLES COUTUMES

ON raconte au Vully qu'un nommé Richard ayant battu l'étang où les grenouilles empêchaient la Reine Berthe de dormir lorsqu'elle séjourna à Cudrefin, lui et sa famille, à perpétuité, furent dotés du privilège de prendre chaque année une provision de bois dans les forêts de l'Etat (à Chabrey ?). On ajoute qu'une convention avec l'Etat mit fin à cette livraison de bois en 1845.

Y en a-t-il trace dans les procès-verbaux du Conseil d'Etat ou du Département intéressé ?

GIBBON ET LAVATER A LAUSANNE

ON sait que c'est à Lausanne que le célèbre Gibbon a composé son histoire de la *Décadence*. Lavater s'y trouvait à la même époque, et un voyageur anglais, lord H***, qui les y a vus ensemble, a raconté une scène plaisante dont il a été témoin. Pour en sentir tout le piquant, il est nécessaire de savoir que ces deux hommes différaient autant l'un de l'autre, au moral, qu'ils se ressemblaient peu physiquement. Lavater avait une de ces physionomies mobiles et expressives, des yeux pleins de feu, une parole rapide, animée et accompagnée de gestes qui la rendaient singulièrement entraînante. C'était enfin un homme tout en dehors, et son caractère vêtement et passionné semblait se faire jour au travers de toute sa personne. Tandis que Gibbon, au contraire, impassible, froid, réfléchi, avait, dans son maintien et ses manières, quelque chose de la raideur de son esprit systématique. Il ne s'échauffait point, n'était jamais ému et conservait, par là, un grand avantage sur son bouillant antagoniste, dans les fréquentes discussions auxquelles donnait lieu la divergence de leurs opinions politiques et religieuses; il le déconcertait par son flegme, ou le mettait hors de lui par ses sarcasmes.

Un soir, la conversation s'engagea entre eux sur les mesures coercitives que l'empereur d'Autriche, Joseph II, venait de prendre pour opérer la sécularisation des couvents de ses états; il les avait fait fermer, sans plus de façons. Lavater, quoique protestant, blâma hautement ces actes, et, se lais-

sant aller, par degrés, à toute la chaleur de son indignation généreuse.

« Oui ! s'écria-t-il, ces injustes mesures, cette violation de la propriété, ces atteintes portées brutalement à la liberté de conscience sont faites pour révolter toute âme honnête et indépendante. Et il s'élévera, n'en doutez pas, il s'élévera, contre elles, des voix courageuses. Un homme se présentera quelque jour qui osera dire à l'empereur : Sire, vous dépoivez vos sujets dont vous avez juré d'être le père et le protecteur; vous portez le trouble dans leurs consciences alarmées, vous régnez en tyran ! et l'empereur courroucé le fera mettre à mort. Mais, après celui-ci, il en viendra un second qui lui adressera les mêmes reproches, et ajoutera : croyez-vous, Sire ! justifier votre iniquité et faire taire la voix des opprimés, en dressant des échafauds ? Le sang innocent crie contre vous et vous condamne. Joseph ordonnera que l'on traîne encore celui-ci au supplice. Enfin il en paraîtra un troisième, et c'est alors que l'empereur ouvrira les yeux; alors il commencera à comprendre qu'il pourrait bien y avoir, au fond de l'âme d'un homme de bien, une force capable de résister à toute la puissance des rois de la terre. »

Gibbon qui, jusque là, avait écouté en silence, répond, avec une imperturbable gravité, en frappant sur sa tabatière : « Mon cher Monsieur, j'aime mieux être le troisième. »

ÉPITAPHE

On lit l'épitaphe suivante sur la tombe d'un vieil épicier :

Piper peperit pecuniam
Pecunia peperit pomparam
Pompa peperit pauperiem
Pauperiet peperit pietatem.

Traduction : Le poivre engendre l'argent, l'argent engendre la magnificence, la magnificence engendre la misère, la misère engendre la piété.

LE BUSTE DE J. J. ROUSSEAU AU TEMPLE DE SAINT-LAURENT

TES Amis de la Liberté vouaient un culte ardent à Jean-Jacques, dont les écrits préparèrent la Révolution.

Le 16 avril 1798, le citoyen Mourer propose à l'Assemblée de St-Laurent de placer le buste de J.-J. Rousseau à côté de celui de Guillaume-Tell. Ce discours, dont nous allons reproduire des fragments, renferme de curieux détails et permettra peut-être à quelqu'un de nos érudits lausannois de donner des précisions topographiques ou autres. Peut-être même ont-elles été déjà données ! On lit si vite et si mal à notre époque de multiples impressions. Cela excuse ou explique bien des ignorances. Nous ignorons par exemple en écrivant ces lignes l'endroit où « dans les environs de Lausanne », se trouvait le buste de J. J. Rousseau. Serait-ce dans la campagne Rouge, de la Vuachère ? Il est possible que des travaux ou articles antérieurs s'expriment à ce sujet d'une manière catégorique.

« Comme je savais, citoyens, qu'il existait dans les environs de Lausanne une statue de l'immortel J. J. Rousseau, élevée par les mains de la reconnaissance et de l'amitié, je me suis rendu ce matin avec ma fille afnée, au lieu où se trouve ce monument intéressant, qui rappelle le souvenir des vertus. Nous y avons vu l'ami, le bon ami de l'enfance, celui qui ne voyait une mère donner le sein à son petit nourrisson, sans que des larmes de joie ne coulassent sur ses joues. Il me semble voir, citoyens, assise sur le gazon, cette mère entourée d'une nombreuse famille, le plus jeune dormant sur ses genoux, les autres fôlâtant sur la belle verdure, ramassant des fleurs pour orner son sein... »

« Citoyens ! Des mains sacriléges ont mutilé et presque détruit ce monument qui inspirait l'admiration, cette main de laquelle sont sortis Emile, Julie, le Contrat social, etc.

« Hâtons-nous, citoyens, de faire retirer ces restes précieux pour les déposer à côté de Guillaume Tell, et lorsque nous serons acquittés de ce devoir, l'amitié sera vengée et nous aurons bien mérité de nos concitoyens. »

Trois jours après, le citoyen Mourer préside l'assemblée et il donne la parole à Reymond :

...La désobéissance aux lois de la société détermine l'état de licence, que l'on pourrait même appeler révolte. Mais il y a bien loin de cet état de révolte à ce mouvement naturel qui porte l'homme vers la liberté...

Citoyens, vous avez appris de Rousseau à vous relever au sein de la raison, de la justice et du bonheur... »

Reymond parle du séjour de Rousseau en Suisse, de ses maximes. Les termes les plus laudatifs sont prodigués à la mémoire du grand homme. C'est le 26 avril, à cinq heures et demie du soir que la Société des Amis de la Liberté se rassemble au Chêne pour transporter en cérémonie le buste de Jean-Jacques Rousseau au lieu de ses séances, dit le protocole.

Le buste est précédé du président entouré des secrétaires, d'une troupe de la milice et de la musique, de même que de deux jeunes citoyennes représentant la liberté et l'égalité avec des attributs convenables et de mères de famille conduisant leurs enfants par la main. Après le buste était une troupe de jeunes personnes tout habillées de blanc, suivies d'une autre troupe de milices et des membres de la société. Ce cortège simple, mais digne du grand homme dont on célébrait la mémoire traversa la ville pour se rendre à l'église de St-Laurent où, pendant l'entrée, la musique joue des airs chérirs des républicains. Les galeries se remplissent d'une grande quantité de monde, de même que le parquet.

Le président ouvre la séance par un discours peu étendu, mais énergique, relatif à la cérémonie qui vient de se passer.

Le citoyen Boisot l'aîné prononce un discours qui se termine par une invocation à l'Etre suprême. Le citoyen Reymond retrace avec l'énergie qui lui est habituelle quelques traits intéressants de la vie de Rousseau... »

De jeunes Vaudoises font entendre une chanson, toujours en l'honneur du grand homme; puis Boisot cadet parle des arbres de la liberté. De nouveau, on chante; cette fois-ci c'est le citoyen Duvoisin et ses enfants qui entonnent l'air de la *Prise de Mantoue* « avec beaucoup de précision et de goût ». La cérémonie se termine par le vote d'une adresse de félicitations au Corps législatif dans laquelle on mentionnera la fête donnée en l'honneur de « l'ami de l'homme »; par la lecture d'une pièce de vers. On vote enfin des remerciements aux citoyennes Mourer et Rolland, qui ont représenté les « déesses » de la liberté et de l'égalité; aux citoyennes Dor et Lacombe, qui ont fait les divers préparatifs nécessaires. Elles reçoivent l'accordade fraternelle.

Les personnes qui s'intéressent à cette page d'histoire peuvent avoir plus de détails en consultant à la Bibliothèque cantonale le livre très rare : le Bulletin des Amis de la Liberté.

L.Mogeon.

CHANSON SUR LES DEFFAULTS D'AUTRUI

La vieille chanson que nous avons publiée sous le titre ci-dessus, dans notre avant-dernier numéro, nous avait été très aimablement communiquée par M. Mayor, professeur de chant, directeur de l'Union Chorale, à Lausanne.

Nous lui exprimons ici encore toute notre reconnaissance de cette gentille attention.

Vous ne voudriez pas ! — Comment ! vous mendiez, vous, un gaillard solide, qui n'avez pas une infirmité ?

Le mendiant, d'un air insolent :

— Vous croyez peut-être que je vais me faire estropier pour un sou !

Imprudence de mari. — Devant le riche étalage d'un joaillier :

Lui. — Voyez donc, ma chère, quels superbes pendants ! là-bas, à droite, près d'un magnifique collier de perles.

Elle. — Des pendants, mon ami, je suis tout oreilles !

C'est en vain. — Lui (à la pinte à 10 heures du soir). — Maintenant, mes amis, laissez-moi rentrer incontinent à la maison. Je ne veux pas que ma bourgeoisie m'appelle encore un pilier de cabaret.

Elle (à la maison). — Comment, te voilà déjà là, à 10 heures du soir ! A quelle heure as-tu donc commencé à vider les chopines ?



LA FÉE AUX MIETTES

— « By God ! » me dit-elle en me frappant légèrement du bout de son plaid comme pour me punir d'une plaisanterie de mauvais goût, il faut, beau charpentier, que mistress Speaker n'ait pas mis aujourd'hui d'eau dans votre vin, ou que l'honnête Finewood, votre maître, vous ait régale lui-même d'un peu plus d'ale que de coutume, pour que vous ayez oublié le nom de votre petite Folly Girlfree.

— Ce n'était pas cela que je vous demandais, Folly, répondis-je en riant à cette méprise de ressemblance, c'est le nom de cette ville où nous entrons ensemble, et que j'ai oublié, je ne sais comment, quoique je n'aie pu aujourd'hui ni le vin de mistress Speaker, ni l'ale de l'honnête Finewood, mais une eau maussade et salée qui m'a peut-être troublé la mémoire.

— Le nom de Greenock ! s'écria Folly en arrêtant sur moi ses deux yeux ronds et noirs. Vous êtes donc fou, mon ami ?

— Greenock, dites-vous !... serait-ce là Greenock ? Et au chemin que la Fée aux Miettes m'avait fait faire, je me doutais bien que j'avais gagné beaucoup de terrain. — Mais cent cinquante lieues, c'était un peu fort.

XII

Comme quoi Michel fut aimé d'une grisette et amoureux d'un portrait en miniature.

Je ne manquai pas de me trouver à l'ouverture du chantier de maître Finewood; et comme j'étais accoutumé à me présenter partout sous les auspices de la Fée aux Miettes, je crus que son nom me serait de meilleure recommandation que jamais dans un pays où elle devait être connue au moins par tradition.

— Qu'est-ce donc que la Fée aux Miettes ? s'écria maître Finewood, les mains sur les côtés. Nous ne connaissons de fée à Greenock, au moins entre nous autres charpentiers, mon enfant, que l'industrie et la patience avec lesquelles on vient à bout de tout, moyennant la grâce de Dieu, notre souverain maître. Cependant, continua-t-il en parlant à sa femme et à ses filles, la figure de ce garçon me revient; je ne sais où je l'ai rêvée, et pourquoi il m'est avis qu'il portera bonheur à ma maison. Il faudra le voir tantôt à la besogne, car c'est la véritable épreuve de l'ouvrier; et s'il est capable et laborieux, comme le témoignent ses certificats, qui sont réellement les meilleurs que j'aie vus, nous ne serons pas arrêtés par quelques fantaisies joyeuses et folâtres qui sont de l'âge et de l'état. Allez donc vous essayer, monsieur le protégé des fées ! je vous retrouverai au travail.

— Là-dessus il me serra cordialement la main et missress Finewood me sourit avec une expression de touchante bienveillance qui se reproduisit de la manière la plus gracieuse sur le joli visage des six charmantes filles dont elle était entourée.

Encouragé par cet accueil, je me mis donc de bon cœur à montrer mon savoir-faire aux maîtres ouvriers, qui jugèrent du premier abord que j'étais propre aux opérations les plus difficiles et les plus compliquées de la profession. — Il est probable, pensai-je intérieurement alors en tirant mes lignes et en prenant mes mesures, que la Fée aux Miettes s'est effacée de la mémoire des habitants de Greenock pendant le cours de sa longue absence, et qu'elle n'a pas encore été remarquée depuis son retour, quoiqu'elle ait dû y arriver de bonne heure au train qu'elle allait.

J'avais été si à propos à mon ouvrage, que je ne m'aperçus qu'en finissant que maître Finewood était là depuis longtemps à m'observer.

— Courage, mon brave, dit-il en me frappant l'épaule avec un air tout riant; vous avez fait montrer aujourd'hui de tant de goût et d'habileté, qu'on imaginerait volontiers que vous avez quelque fée dans votre manche, s'il était vrai que les fées se mêlassent encore de nos affaires. — Puis se tournant du côté des ouvriers : — Holà, ho ! vous autres, éclaircissez-moi d'un doute ! Auriez-vous entendu parler à Greenock de la noble patronne de ce gentil compagnon, parmi les bonnes et notables dames du pays ? C'est, s'il faut l'en croire, une naïne de deux pieds et demi, de quelques centaines d'années, et nommée la Fée aux Miettes, qui parle toutes les lan-

gues, qui professe toutes les sciences et qui danse dans la dernière perfection.

Pendant qu'il disait ceci, le mouvement de toutes les scies était suspendu, toutes les haches étaient restées immobiles, toutes les cognées muettes. Après un moment de silence, mes nombreux camarades répondirent par un éclat de rire tellement unanime, qu'il était impossible d'y distinguer la moindre modulation ou la moindre dissonance. C'était le « tutti » le plus plein, le plus compact et le plus simultané qu'il soit possible d'ouvrir; et, à dire vrai, j'en fus presque aussi assourdi que mortifié.

A compter de ce moment, je pris le ferme dessin de ne plus parler de la Fée aux Miettes, d'autant qu'il me semblait réellement assez difficile d'en donner une idée avantageuse aux gens qui ne la connaissaient pas; mais j'avoue que cette expansion de gaieté m'inspira peu de penchant pour les ouvriers qui se l'étaient permise aux dépens de la seule amie que je me fusse connue au monde, et qu'elle jeta depuis dans mes rapports avec eux une sorte de froideur et de malaise qui ne fut pas favorable à la réputation de mon jugement et de mon esprit. Je les surpris souvent à se frapper le front du doigt en me regardant, avec des signes d'une pitié dédaigneuse, comme pour se faire entendre les uns aux autres que maître Finewood ne s'était pas trompé, le jour de mon arrivée, en me croyant travaillé de quelque sorte manie.

Quoi qu'il en soit, je m'étais tellement distingué par mon assiduité et mon aptitude au travail, dès les premières semaines, que maître Finewood m'avait plus en gré qu'aucun de ses autres ouvriers, et qu'il me tenait presque au même rang, dans son affection, que ses six garçons et ses six filles. Mon inclination à la solitude et à la méditation, lorsque je ne travaillais pas, ne lui paraissait plus qu'une disposition naturelle de mon caractère, et il ne s'en inquiétait point.

— Que voulez-vous ? disait-il, c'est son plaisir, à lui, d'être seul, et de rêver au bord de la mer, plutôt que de passer les jours de fête à faire sauter des bouchons d'ale, ou que de faire danser, dans le bal des charpentiers, Folly Girlfree et d'autres évaporées de la même espèce.

(A suivre)

Ch. NODIER

Une bonne raison. — Une maman qui est encore charmante, a une fille de dix-sept ans, jolie à ravis.

— Je suis sûr, lui dit quelqu'un, que, ravissante comme elle est, votre fille ne manque pas d'épouseurs.

— Non, certes, réplique la mère, en souriant; mais « je suis » encore trop jeune pour la marier.

Grand Théâtre. — « Mon père avait raison » sera rejoué ce soir une seconde et dernière fois.

Dimanche, à 8 heures précises, dernière de l'*« Aiglon »*, les costumes et le matériel devant être renvoyés dans le courant de la semaine prochaine.

Soirée annuelle de La Muse. — Notre entreprenante société d'art dramatique revient à ses belles soirées d'autrefois. Elle retourne dans les salles du Grand Théâtre pour permettre un spectacle artistique et donner de l'entrain au bal.

Pour son premier spectacle de l'année du 30me anniversaire, elle donnera — le samedi 21 février — « Le Maître de Forges », la célèbre pièce en cinq actes de Georges Ohnet — qui n'est d'habitude montée que par des professionnels — et qui fera certainement plaisir à ses invités, sociétaires et amis.

La location ouvrira lundi 16 février à 10 heures pour MM. les actionnaires du Théâtre et dès mardi pour le public.

Kursaal. — Afin de permettre la parfaite mise au point de « Amour de Crète », la direction a fait hier soir une importante reprise de « Véronique », la délicieuse opérette en 3 actes, dont la partition de Messager est une véritable perle musicale.

Les dernières représentations sont annoncées pour samedi, dimanche, lundi et mardi à 8 h. 30. La gracieuse divette, Mme Mary Petitdemange, chantera le rôle de Véronique.

Royal-Biograph. — Pour cette semaine, le Royal-Biograph s'est assuré un film interprété par le roi de l'écran Douglas Fairbank : « Le sauveur du Ranch ». Avec les deux nouveaux épisodes de « Tih-Minh » intitulés « La branche de salut » et « Mercredi 13 ». Et enfin une nouvelle série d'attractions composant les « Dix minutes au music-hall »; nous citerons spécialement « De Riffels » avec ses animaux dressés.



J. MONNET, édit. resp.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bron.